

Procédure de candidatures et d'inscriptions en cumulatif à la faculté des sciences de l'Université Paris-Saclay

Contact mail : scolarite.sciences@universite-paris-saclay.fr

IMPORTANT : Cette procédure ne concerne que les élèves de CPGE d'un lycée conventionné avec la faculté des sciences de l'Université Paris-Saclay

1^{ère} partie : Candidature (candidatures ouvertes du 14 septembre au 30 octobre 2026)

1/ Il s'agit de votre première inscription à l'Université Paris-Saclay et vous souhaitez vous inscrire en :

L1 Portail CPGE (hors lycée de l'Essouriau) : Dépôt de votre candidature + dépôt de la copie de votre certificat de scolarité du lycée, à l'adresse suivante :

<https://ecandidat.universite-paris-saclay.fr/ecandidat/#!accueilView>

Si vous êtes élève de CPGE au lycée de l'Essouriau, vous déposez votre candidature pour la « L1 Portail CPGE Essouriau »

L2 Portail CPGE (L2 STS Cumulatifs (hors lycée de l'Essouriau) : Dépôt de votre candidature + dépôt de la copie de votre certificat de scolarité du lycée, à l'adresse suivante :

<https://ecandidat.universite-paris-saclay.fr/ecandidat/#!accueilView>

Si vous êtes élève de CPGE au lycée de l'Essouriau, vous déposez votre candidature pour la L2 CPGE Partenariat Lycée de l'Essouriau »

Une fois le dépôt de votre candidature COMPLÈTE effectué, le service de scolarité la validera et vous recevrez un lien qui vous permettra de continuer la procédure d'inscription administrative.

2/ Vous avez déjà été inscrit à l'Université Paris-Saclay et vous souhaitez vous inscrire ou réinscrire en :

2^{ème} année de Licence STS (Cumulatif) : Pas de Candidature à déposer. Admission de droit.
Vous pouvez procéder à votre inscription en ligne
Se reporter sur la procédure de réinscription.

2^{ème} partie : Inscription Administrative (inscriptions ouvertes du 21 septembre au 30 novembre 2026)

1/ Payer vos droits à la CVEC

Avant votre inscription administrative, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site MesServices.etudiant.gouv.fr (Plus d'informations sur les cas particuliers dans la rubrique CVEC du site etudiant.gouv.fr)

A l'issue du paiement de la CVEC, vous recevrez par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation nécessaire à votre inscription administrative.

Si vous êtes un étudiant boursier ayant reçu une notification définitive ou conditionnelle, vous êtes exonéré du paiement de la CVEC. Toutefois vous devrez obligatoirement vous connecter sur le site du CROUS afin d'obtenir un numéro d'attestation CVEC, qui justifiera votre exonération lors de l'inscription administrative.

2/ Effectuer votre inscription administrative

Vous devez vous inscrire en « L1 Portail CPGE » (si vous êtes en CPGE1) ou en « L2 Portail CPGE » (si vous êtes en CPGE2).

Si vous êtes élève de CPGE au lycée de l'Essouriau, vous devrez vous inscrire en « L1 Portail CPGE Essouriau » (CPGE1) ou en « L2 Portail CPGE Essouriau » (CPGE2).

Notes :

- Les frais d'inscription, si vous n'êtes pas boursier, s'élèvent à **178 euros (le paiement des droits de bibliothèque de 34 € est obligatoire)**. Vous pouvez régler par carte bancaire en ligne lors de l'inscription.

Procédez à l'inscription administrative à l'adresse suivante : <https://iaprmo.universite-paris-saclay.fr/>

Identifiant : Entrez votre identifiant eCandidat précédé de **EC** (code à 10 caractères au total).

Exemple : si votre numéro de dossier est **GA6UZTRA**, votre identifiant sera : **ECGA6UZTRA**.

Le mot de passe est votre date de naissance, au format jjmmaaaa

3/ Activer votre compte Paris-Saclay

ATTENTION : étape à faire **le lendemain** de l'inscription administrative

1. Connectez-vous sur <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>

2. Choisissez votre cas (étudiant/doctorant/personnel)

3. Renseignez votre numéro étudiant * puis votre date de naissance

4. Validez la charte informatique de l'université (cochez la case « J'ai pris connaissance de la charte informatique » puis cliquez sur le bouton « Valider »)

5. Spécifiez un mot de passe

6. Activez votre compte en cliquant sur le bouton « Activer votre compte »

7. Un tableau récapitulatif contenant l'ensemble des informations s'affiche. Faites une copie d'écran et sauvegardez ces informations : vous en aurez besoin le jour de votre rentrée.

* Où trouver mon numéro étudiant ?

Le numéro étudiant est un numéro de 8 chiffres commençant par 22. Vous pouvez le trouver dans l'e-mail indiquant que votre demande d'inscription a été prise en compte.

4/ Faire parvenir vos pièces justificatives

Les pièces justificatives sont à déposer avant le 10 décembre 2026

ATTENTION : Vous devez attendre au moins **1h** après avoir effectué l'étape 3 pour pouvoir déposer vos pièces.

Déposer toutes vos pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf>

Les pièces suivantes vous seront demandées (il se peut que moins de pièces soient demandées, ce n'est pas un problème) :

- Relevé des notes du Bac comportant votre numéro d'INE et le nom de votre lycée
- Carte d'identité ou passeport
- Photo d'identité
- Certificat de scolarité 2026-2027 du lycée dans lequel vous effectuez votre CPGE
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire ou à défaut l'année civile
- Attestation de Paiement de la CVEC (celle comportant le QR Code)
- Attestation « Journée Défense et Citoyenneté » pour les -26 ans ou recensement si -18 ans dans l'année universitaire

- Si vous êtes boursier : Justificatif d'attribution de bourse sur critères sociaux (avis conditionnel ou définitif si bourse du CROUS) ou bourse du gouvernement français.
- Si vous avez moins de 18 ans au moment de l'inscription : autorisation parentale d'inscription à l'Université Paris-Saclay

- Si vous n'étiez pas en terminale l'année précédente :
 - Photocopie du dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite de l'année précédente (traduits en français par traducteur assermenté si diplôme étranger)
 - Certificat de scolarité de l'année précédente
- Pupille de la Nation : justificatif

5/ Récupérer votre certificat de scolarité et/ou carte d'étudiant

Lorsque vous aurez reçu le mail de validation de votre dossier, vous pourrez dès le lendemain accéder à votre certificat de scolarité et à votre quittance de paiement des droits d'inscription sur [MonDossierWeb](#)

Les cartes d'étudiants seront envoyées directement aux lycées conventionnés en décembre / janvier.